Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISION SUR LE LAC

Janvier 2011

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

p. 5

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

p. 10

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Mot de la MAIRESSE

CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente la toute première édition de l'année 2011 de *Vision sur le Lac,* votre bulletin municipal.

Nous avons tenu compte de vos commentaires et suggestions pour en améliorer le contenu. Nous nous sommes aussi assurés d'y inclure tous les renseignements dont vous avez besoin. Et, cette année encore, nous en avons amélioré la présentation.

Par ailleurs, dans la foulée des efforts que nous réalisons pour faire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac une ville toujours plus respectueuse de l'environnement, nous avons évalué différents papiers recyclables. Désencrés sans chlore et fabriqués à partir de fibres postconsommation, dans des usines exploitant des biogaz, ces papiers sont certifiés ÉcoLogo et FSC Recyclés.

Notre choix s'est arrêté sur un papier recyclé plus mince et plus léger, qui permet de sauver des arbres, mais également de réaliser des économies, non seulement sur l'achat du papier comme tel, mais également sur les frais de distribution postale du bulletin. Nous avons aussi revu les maquettes, de façon à faciliter la lecture et rendre plus dynamique la présentation de ce précieux outil de communication. J'espère que vous apprécierez et que vous profiterez des nombreuses activités que vous propose cette édition de *Vision sur le Lac.*

En terminant, en mon nom personnel et au nom du personnel de la Ville et des membres du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2011.

Bonne lecture!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

Déjeuner de la MAIRESSE

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent discuter avec Me Sonia Paulus d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer au Déjeuner de la mairesse, qui se tient le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville. Vous devez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

Votre CONSEIL

Me Sonia Paulus
Mairesse

- MRC de Deux-Montagnes
- Conseil régional des élus des Laurentides
- Comité du 50e anniversaire de la ville
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Office municipal d'habitation
- Responsable du *Vision sur le Lac*

François Robillard
District 1

- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Administrateur au Forum Jeunesse Laurentides
- Comité intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des incendies
- Comité du 50e anniversaire de la ville

Jean-Guy Lajeunesse
District 2

- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité famille
- Comité du 50e anniversaire de la ville
- Comité des travaux publics

Yves Legault
District 3

- Comité de la sécurité publique
- Comité intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse

André Bessette
District 4

- Comité de sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe
District 5

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité famille

François Racine
District 6

- Comité sur les mesures d'urgence et sécurité civile
- Comité de circulation

Échéance de taxes pour le premier versement

Le premier versement des taxes municipales doit être effectué au plus tard le mardi 1er mars 2011. Information : 450 472-7310, poste 100 ou consultez le site Internet dans la section Finances et trésorerie.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire encourager l'utilisation de couches réutilisables, en accordant aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. Ainsi, les nouveaux parents qui optent pour les couches réutilisables, et qui contribuent ainsi à la protection de l'environnement, recevront un remboursement de 150 $ pour l'achat de 200 $ et plus de couches, sur présentation d'une preuve d'achat. Notez qu'il y a une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année.

UNE SOLUTION GAGNANTE À TOUS POINTS DE VUE

Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins, résidant sur une base permanente dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le programme a été lancé le 1er janvier 2011. Cependant, nous rembourserons rétroactivement les familles qui ont déjà recours à cette solution écologique, en remontant jusqu'au 1er septembre 2010, sur présentation d'une preuve d'achat.

Nous espérons que ce remboursement incitera les nouveaux et futurs parents à opter pour l'utilisation de couches réutilisables. Dites adieu aux couches ternes et difficiles à plier, ainsi qu'aux épingles dangereuses! Finis les trempages, les frottages et les rinçages interminables! Les nouvelles couches réutilisables sont modernes, pratiques et attrayantes! Faciles d'entretien, simples à utiliser et esthétiques, elles ont également l'avantage d'être préformées et de comporter des feuillets biodégradables, qui permettent de récupérer les selles pour les jeter aux toilettes sans qu'elles n'aient été en contact avec les mains. En outre, les couches réutilisables d'aujourd'hui, grâce à leur conception novatrice, offrent un confort inégalé pour bébé et une capacité d'absorption très polyvalente. En effet, il est possible de régler les doublures afin d'obtenir le taux d'absorption désiré. Le choix de matériaux ultra-doux et ultra-absorbants, qui ne contiennent pas de substances chimiques qui pourraient représenter un risque additionnel pour la santé de bébé, assure une meilleure aération et contribue à réduire les irritations de la peau.

LE SAVIEZ-VOUS?

Avant d'être propre, un enfant utilisera entre 5 000 et 7 000 couches, ce qui représente la production de près d'une tonne de déchets.

L'utilisation des couches réutilisables est également bénéfique pour l'environnement. Bien qu'une certaine quantité d'eau et d'énergie soit nécessaire pour les laver et les sécher, les couches réutilisables restent la solution la plus écoresponsable. En fait, leur utilisation est avantageuse sur tous les plans, compte tenu des énormes quantités d'eau, de ressources et de produits chimiques qui sont utilisés pour la fabrication des 5 000 à 7 000 couches jetables qu'utilisera un seul enfant, et ce, sans compter le risque de contamination de ces couches et le temps qu'il faudra pour les éliminer. En effet, de 300 à 500 années seront nécessaires pour qu'une couche jetable se décompose dans un site d'enfouissement. C'est énorme!

Au Québec, nous mettons aux ordures près de 600 millions de couches jetables par année. Or, en moyenne, seules 24 couches réutilisables seront nécessaires pour un bébé naissant et 18 le seront pour un bébé de six mois et plus, et non des milliers. Les couches réutilisables peuvent donc représenter des économies annuelles de l'ordre de 1 500 $ par enfant, sans compter que ces couches peuvent servir aux autres enfants d'une même famille.

Fait intéressant, les couches réutilisables doivent être lavées à l'aide d'un savon sans phosphate. D'ailleurs, la plupart des familles utilisent ce même type de savon pour la lessive des autres vêtements. À long terme, on obtient donc des retombées très positives en ce qui concerne le contrôle des cyanobactéries. Par le fait même, nous contribuons à prévenir la présence des algues bleues dans nos cours d'eau.

En fait, les couches réutilisables constituent une solution de rechange exceptionnelle à tous points de vue, tant pour le présent que pour le futur de nos enfants! Et, à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, nous sommes fiers d'encourager les familles à les utiliser... et à les réutiliser!

UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

En 2011, soulignez l'arrivée de votre enfant dans votre famille et faites un geste écologique en vous inscrivant au programme Une naissance, deux arbres. Tous les enfants nés de parents marthelacquois ou adoptés par des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, qui habitent toujours dans notre ville, sont admissibles au programme. Bonifié par la Ville en 2010, celui-ci vise à enrichir notre environnement. Ainsi, pour chaque arbre remis, un deuxième arbre est maintenant planté dans une placette ou un espace vert du territoire.

Pour inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, muni des documents requis (voir ci-contre) et d'une photographie en couleur de votre enfant, qui sera utilisée pour produire le certificat. De préférence, cette photographie sera en format JPEG, aura une

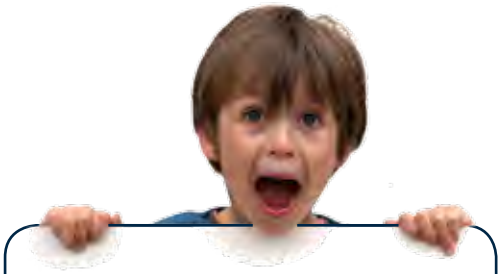

ERRATUM, CALENDRIER 2011

Une erreur s'est glissée dans le calendrier 2011 que vous avez reçu pendant la période des fêtes. La fête des Mères a lieu le 29 mai 2011 en France; par contre, ici, elle est célébrée le dimanche 8 mai. Nous sommes désolés de cette confusion, et souhaitons aux mamans de tous les pays une excellente fête des Mères en compagnie des êtres qui leur sont chers!

résolution de 300 ppp et une taille minimale de 2 po x 2 po. Nous vous invitons à la transmettre à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

À la suite de l'inscription, vous recevrez un certificat officiel indiquant l'arbre qui a été attribué à votre enfant et ce, lors de la remise prévue à l'automne. Une fiche descriptive vous permettant d'en apprendre davantage sur l'essence de l'arbre accompagnera le certificat. Vous avez jusqu'au 9 septembre 2011 pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante.

Trois documents sont nécessaires pour inscrire votre enfant au programme :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (certificat de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);
- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'Hydro-Québec, de Bell ou de Vidéotron, etc.);
- la carte du citoyen.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Une petite cérémonie de remise des certificats est prévue le 16 octobre 2011. Les arbres seront livrés dans la semaine du 17 au 21 octobre 2011. Vous pourrez choisir votre arbre parmi les quatre essences suivantes : le cerisier Shubert, le pommetier Makamik, le tilleul Greenspire et le frêne Summit (la Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible au moment de la remise). Mentionnons également que l'arbre qui vous sera remis devra obligatoirement être planté sur le territoire marthelacquois.

MODIFICATIONS DES LIMITES DE VITESSE

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté un règlement décrétant des modifications aux limites de vitesse sur certaines rues du territoire. Certaines de ces modifications sont entrées en vigueur le 13 janvier 2011. Ainsi, à compter du 7 février 2011, la limite de vitesse de 30 km/h, actuellement en vigueur sur une partie du boulevard des Promenades, sera augmentée à 50 km/h, afin d'uniformiser la limite de vitesse dans l'ensemble de cette artère. Sur la rue Laurin, le boulevard des Pins et le chemin de la Prucheraie, la limite de vitesse passera de 30 km/h à 40 km/h.

Nous vous invitons à redoubler de prudence, particulièrement dans les zones scolaires, le temps de vous adapter à ces modifications. Nous vous rappelons par ailleurs, automobilistes, écoliers et piétons en général, que tous doivent être vigilants et respecter le Code de la sécurité routière. Malgré les efforts de sensibilisation de différents organismes, telle l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), un trop grand nombre d'automobilistes conduisent de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire. Quant aux écoliers et aux piétons, ils doivent traverser aux endroits indiqués, respecter les feux de circulation et éviter de se faufiler entre deux voitures.

En fait, la sécurité est l'affaire de tous les utilisateurs de la route. À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, montrons à tous que nous savons faire preuve d'une prudence et d'une courtoisie dignes de mention.

EN MATIÈRE DE DÉNEIGEMENT, FAISONS ÉQUIPE!

Les équipes de déneigement travailleront fort tout l'hiver pour entretenir nos routes et trottoirs et en assurer la sécurité, et tous les efforts seront déployés pour respecter les délais d'intervention prévus par la politique de déneigement de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. L'efficacité des services de déneigement repose aussi sur la collaboration des citoyens.

C'est pourquoi nous vous invitons à « faire équipe avec nous », en dégageant les rues de tout obstacle pouvant nuire au bon déroulement des opérations et en respectant l'interdiction de stationner votre véhicule la nuit dans la rue.

Nous désirons également rappeler aux citoyens quelques-unes des mesures qui permettent d'assurer l'efficacité des opérations de déneigement tout l'hiver.

Dépôt de neige

La Ville demande la collaboration des citoyens afin d'éviter que de la neige soit déposée sur les chemins publics, les trottoirs, les sentiers récréatifs, les bornes d'incendie ou sur toute autre place publique ainsi que sur tout autre terrain, sans le consentement du propriétaire. Si vous avez confié l'enlèvement de la neige sur votre propriété à un entrepreneur, convenez avec lui du meilleur endroit où déposer la neige, afin qu'il ne la balaie pas sur le terrain du voisin.

Bacs à ordures et à recyclage

Tout obstacle se trouvant sur la chaussée peut ralentir considérablement les opérations de déneigement. Nous vous rappelons donc que les déchets solides et les matières recyclables destinés à la collecte ne peuvent être sortis qu'à 20 h la veille du jour fixé pour la collecte. Les contenants vides doivent être retirés au plus tard à 20 h le jour de la collecte.

Stationnement en période hivernale

Du 15 novembre au 15 avril avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues, et ce, de minuit à 7 h. Aussi, la Ville fait appel à la collaboration des citoyens en leur demandant d'éviter de stationner leur voiture dans les rues tant que celles-ci n'auront pas été dégagées par l'entrepreneur mandaté par la Ville.

Pour plus de renseignements sur les opérations de déneigement et sur les mesures à suivre pour faciliter le travail de nos équipes, communiquez avec le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, au 450 623-5798, ou visitez notre site Internet, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

SOYONS PRUDENTS SUR LA GLACE!

Chaque hiver, au Québec, des événements tragiques se produisent sur nos plans d'eau. C'est pourquoi votre Service de police vous lance un appel à la vigilance lorsque vous vous aventurez sur la glace. Il est primordial de mesurer l'épaisseur de la glace à différents endroits avant d'y circuler, afin de vous assurer qu'elle pourra supporter votre poids, celui de votre équipement de pêche et celui de votre moyen de transport.

Selon la Société de sauvetage, l'épaisseur de la glace doit être d'au moins 10 cm (4 po) pour qu'une personne puisse y marcher, y pêcher ou y faire du ski de randonnée. Avant de circuler sur un plan d'eau, assurez-vous qu'il est suffisamment gelé. Le Club de motoneige les Lynx de Deux-Montagnes rapporte que, chaque saison, près du quart des décès en motoneige sont survenus par noyade. La vigilance est donc de mise!

Notez que des modifications apportées au Règlement sur les véhicules hors route ont pour effet d'interdire la conduite d'un véhicule hors route entre 22 h et 6 h, et ce, dans tous les sentiers. Les opérations policières durant la saison hivernale vont permettre d'assurer le respect de ce nouvel article de loi.

La glace est habituellement classée en fonction de sa couleur. La glace bleue transparente est la plus résistante. C'est la raison pour laquelle on demande que les activités sur la glace se fassent dans les endroits désignés par les personnes responsables de vérifier l'épaisseur de celle-ci.

Avant votre sortie, prenez un moment pour évaluer l'état des sentiers. Des sources d'information sont disponibles sur les sites Internet de nos organismes locaux (www.clubquadbasseslaurentides.com et www.clublynx.qc.ca, par exemple).

Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour effectuer une sortie sécuritaire et plaisante.

Bonne randonnée!

Christopher Harding
Agent socio communautaire,
relationniste médias

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE SCOLAIRE
POUR LES 5 À 12 ANS
Du 28 février au 4 mars 2011

Durant cette semaine de camp, de nombreuses activités seront offertes par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pour répondre à tous les goûts. Au programme : des activités de bricolage, des jeux d'intérieur et de plein air, des activités sportives, de la popote et d'autres surprises! De plus, une sortie au Complexe aquatique Saint-Eustache est prévue le vendredi 4 mars.

Coût pour la semaine :	50 $ (du lundi au vendredi)
Coût à la journée :	15 $ par jour

Le service de garde est inclus.
Pour les non-résidents, les coûts sont majorés de 100 %.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu du 31 janvier au 11 février 2011 en personne ou par la poste, au centre communautaire, 99, rue de la Mairie, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Vous devrez remettre un formulaire d'inscription pour chaque enfant, dûment rempli, en indiquant le type de camp choisi (à la semaine ou à la journée) et les activités optionnelles sélectionnées, le tout accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et daté au plus tard le 11 février 2011. Vous devrez présenter votre carte du citoyen valide de même que celle de votre enfant.

Inscription tardive

À compter du 12 février 2011, des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur.

Ordre de priorité

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'une inscription en personne, ou de celle inscrite sur le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi. Une priorité d'inscription sera accordée aux résidents jusqu'au 4 février 2011.

Annulation des activités par la Ville

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés.

Annulation et transfert d'activités par le participant

Toute demande doit être acheminée par écrit au plus tard le 27 février 2011 pour obtenir un remboursement. Après cette date, aucun remboursement sauf sur présentation d'un billet médical. Des frais d'administration s'appliquent.

Les personnes qui utilisent les installations le font à leurs propres risques.
Nous communiquerons avec les participants seulement en cas de problème.
Le formulaire se retrouve à la page 23 de ce bulletin.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Horaire du camp : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Horaire du service de garde : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h
Lieu du camp et du service de garde : Pavillon Jeunesse Optimiste, 3014, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Un dépliant d'information sera acheminé aux participants avant le début du camp.
Vous avez des questions? Il nous fera plaisir d'y répondre! Contactez-nous au 450 472-7310, poste 149.

ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Il vous est possible de personnaliser votre semaine de relâche en y ajoutant l'une ou plusieurs des activités optionnelles suivantes, moyennant des frais supplémentaires.

Lundi 28 février : **Atelier Cosmodôme**

Mettez-vous dans la peau d'un astronaute! Le Cosmodôme se déplace pour faire vivre aux enfants une expérience intergalactique! Les animateurs feront visiter l'immense territoire qu'est le cosmos, présenteront un vrai scaphandre et la vie des astronautes lors de leurs missions. Aussi, une chance de tenir dans ses mains de véritables météorites.
Tarif : 14 $

Mardi 1er mars : **Circambule - théâtre de marionnettes**

Participez au monde imaginaire de Circambule et ses marionnettes. Suivez les épisodes fantastiques d'une apprentie magicienne désirant faire partie du cercle des magiciens! Accessoires de théâtre et de magie, marionnettes, masques seront à la disposition des enfants, pour leur permettre de devenir acteur et d'aider l'apprentie magicienne à atteindre son but. Une activité interactive qui fournira du plaisir garanti!
Tarif : 16 $

Mercredi 2 mars : **Le club des petits débrouillards**

Chimie, électricité, météorologie, archéologie. Le Club des petits débrouillards offre des expériences amusantes qui rejoignent les jeunes curieux et les feront participer! Ainsi, les enfants pourront manipuler et expérimenter des phénomènes extraordinaires.
Tarif : 14 $

Jeudi 3 mars : **Sortie Amusement Action Directe**

Wow! De l'escalade, des échelles suspendues, une traverse horizontale, un module de jeux géant, une glissade géante et un tapis interactif! Préparez-vous à une journée mémorable chez Amusement Action Directe. Profitez-en pour relever un nouveau défi!
Tarif : 27 $

Vendredi 4 mars : **Complexe aquatique Saint-Eustache**

Pour bien clôturer cette semaine extraordinaire, tous les enfants iront au Complexe aquatique Saint-Eustache, là où il y a piscines, glissades et jeux d'eau! Profitez-en, c'est inclus!
Tarif : inclus

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIR

Quelques places sont encore disponibles pour les activités suivantes :

Conception de plans d'aménagement paysager

Début : le mardi 19 avril

En forme, en couple

Début : le vendredi 1er avril

Espagnol

Début : le mardi 5 avril

Gardiens avertis

Le samedi 12 mars

Formulaire d'inscription disponible dans le *Vision sur le Lac* décembre 2010 ou sur le site Internet de la Ville. Inscription par la poste ou en personne, au centre communautaire, 99, rue de la Mairie. Carte du citoyen valide requise.

Date limite : le vendredi 4 mars 2011

Renseignements :
450 472-7310, poste 146 ou 145

*Le formulaire d'inscription se trouve dans cette version du bulletin.

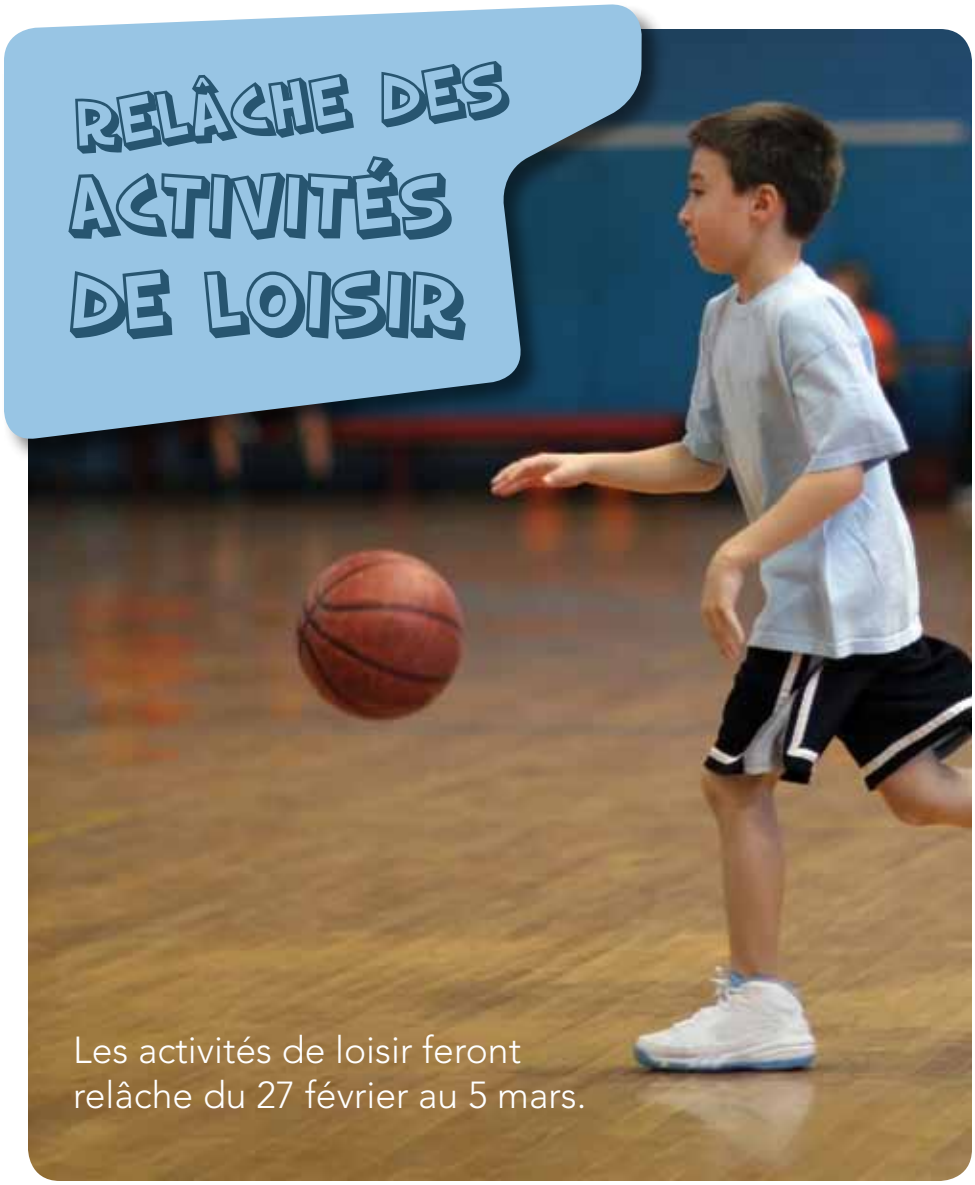

HORAIRE DES PATINOIRES

Jours	Chalet du parc municipal 3100, rue Laurin (avec surveillance)	Parc clair de lune 333, 6e Avenue (sans surveillance)	Parc Roland-Laliberté 25, 13e Avenue (sans surveillance)	Parc Maurice-Binette 60, 31e Avenue (sans surveillance)
HORAIRE RÉGULIER				
Du lundi au vendredi	16 h à 22 h	Patinage libre Patinoire éclairée jusqu'à 22 h		
Samedi	10 h à 22 h			
Dimanche	12 h à 22 h			
SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE – DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS 2011 INCLUSIVEMENT				
Du lundi au vendredi	10 h à 22 h	Patinage libre Patinoire éclairée jusqu'à 22 h		
Samedi	10 h à 22 h			
Dimanche	12 h à 22 h			

Note : Les dates d'ouverture seront affichées au chalet du parc municipal, en fonction de la température. Dans le cas où des modifications seraient apportées à cet horaire, les nouvelles heures seront affichées. Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet du parc municipal sera fermé. Pour information : 450 472-7310, poste 146. Pour joindre le préposé au chalet du parc municipal : 450 623-8858.

FORMATION EN RÉANIMATION **CARDIORESPIRATOIRE**

Le samedi 20 novembre dernier, dans le cadre du plan d'action 2010 de sa politique familiale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offrait à ses citoyens une formation gratuite sur la réanimation cardiorespiratoire et sur l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé. La réponse a été très positive, car 57 Marthelacquoises et Marthelacquois ont participé à cette formation.

OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes dynamiques désireux de se joindre à son équipe pour la saison estivale 2011. L'un des postes offerts vous intéresse? Soumettez votre candidature, en mentionnant le poste désiré, par la poste ou par courriel, à l'adresse suivante :

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Ressources humaines
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)
J0N 1P0
rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour une entrevue.

Les candidats retenus devront suivre une formation obligatoire en mai ou en juin. Les conditions de travail pour les postes suivants sont prévues à la convention collective des employés cols blancs – statut étudiant.

CHEF MONITEUR

Le chef moniteur planifie, organise, dirige et contrôle le programme d'animation estival. Il voit à la sélection, à la formation et à l'encadrement des moniteurs dans l'organisation et la réalisation des activités. Il s'assure de l'application des règles de sécurité, de bonne conduite et d'éthique. Il offre un service à la clientèle et gère les plaintes. Il rédige des rapports et des recommandations.

Exigences :

- Études en cours ou complétées en intervention en loisir, ou dans un domaine connexe;
- Posséder une expérience jugée pertinente dans le domaine des camps de jour;
- Avoir le sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités;
- Posséder un leadership mobilisateur;
- Être dynamique et créatif.

Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mars au mois d'août.

Date limite pour poser sa candidature : **14 février 2011**

MONITEUR

Le moniteur voit à l'encadrement, à l'animation et à la sécurité des enfants. Il planifie et élabore des activités hebdomadaires et participe à la réalisation de la thématique.

Exigences :

- Être présentement aux études à temps plein;
- Avoir complété sa 4e année du secondaire;
- Être dynamique, créatif et responsable;
- Aimer travailler avec les enfants;
- Avoir de l'expérience ou des connaissances liées à l'emploi constitue un atout.

Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mai au mois d'août.

Date limite pour poser sa candidature : **11 mars 2011**

MONITEUR-ACCOMPAGNATEUR

Le moniteur-accompagnateur accompagne un ou des enfants ayant une incapacité, et il assure leur encadrement, leur sécurité et effectue des tâches d'animation.

Exigences :

- Étudier en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe, ou avoir complété sa 4e année du secondaire et posséder une expérience et des connaissances jugées pertinentes;
- Être dynamique, créatif et responsable;
- Aimer travailler avec les enfants souffrant d'incapacités;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation.

Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mai au mois d'août.

Date limite pour poser sa candidature : **11 mars 2011**

AUTRES POSTES

Les conditions de travail pour les postes de préposé à la surveillance et à la préparation des terrains sont prévues à la convention collective des employés cols bleus – statut étudiant. Les horaires sont variables et s'échelonnent du mois de mai au mois d'août.

PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE ET À LA PRÉPARATION DE TERRAINS

Le préposé à la surveillance et à la préparation des terrains voit à l'entretien des terrains de balle et de soccer des parcs municipaux et du centre communautaire.

Exigences :

- Être présentement aux études à temps plein;
- Avoir complété sa 4e année du secondaire;
- Avoir de l'expérience ou des connaissances liées à l'entretien de terrains et de lieux d'activités;
- Avoir un bon esprit d'équipe.

Date limite pour poser sa candidature : 11 mars 2011

SURVEILLANT-SAUVETEUR (PISCINE/PLAGE) ET MONITEUR CROIX-ROUGE

La plage de la Sablière est un site familial où la sécurité aquatique est la priorité. La fréquentation élevée du site requiert un service à la clientèle impeccable et une grande propreté des lieux.

Nous sommes à la recherche de personnel compétent et disponible durant toute la saison estivale, à compter du mois de juin, et jusqu'à la fête du Travail. Les personnes choisies devront assurer en tout temps la surveillance des baigneurs (ou des élèves des cours de natation) et effectuer différentes tâches connexes, dont l'entretien du site.

COUP DE CŒUR DE MICHELINE CHEVALIER

Titre : *Le Prince de Lexington Avenue*
Auteur : James Sheehan
Éditeur : Belfond noir

Résumé :

Dans le quartier de Lexington Avenue, on ne connaît qu'eux, Jack et Mickey, les deux petites terreurs. Le premier est débrouillard et beau parleur, le second est timide et très déterminé. Inséparables, ils multiplient combines et menus larcins. Jusqu'au jour où les choses tournent mal. Mickey est arrêté, Jack s'arrange pour échapper à la prison. Entre eux, rien ne sera plus pareil...

Vingt ans plus tard, en Floride, Rudy Kelly, dix-neuf ans, est dans le couloir de la mort. Il est la dernière personne à avoir côtoyé une jeune femme que l'on a retrouvée sauvagement assassinée. Il est pauvre, métis, simple d'esprit : aux yeux du procureur et du chef de police, pressés de boucler l'enquête et d'obtenir de l'avancement, Rudy est le coupable idéal.

C'est alors que Jack Tobin, brillant avocat, décide de se battre pour sauver le garçon de la chaise électrique. C'est une question d'éthique, mais c'est surtout l'occasion d'acquitter la dette qui le ronge depuis tant d'années, celle qu'il avait contractée envers Mickey, le père de Rudy...

Du New York des sixties aux bayous de Floride, un roman noir ambitieux, par un nouveau venu virtuose. Dans la lignée d'un John Grisham ou du Dennis Lehane de Mystic River, un poignant réquisitoire contre la peine de mort, doublé d'un hymne à l'amitié.

Les personnages de ce roman nous font vivre beaucoup d'émotions, et ils captivent notre attention du début à la fin. Bonne lecture.

HORAIRE RÉGULIER À LA BIBLIOTHÈQUE

Nous sommes de retour à l'horaire régulier depuis le lundi 3 janvier 2011. La chute à livres demeure disponible en tout temps pour le retour des documents.

Du 3 janvier au 31 mai 2011
Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h
Dimanche, de 13 h à 16 h

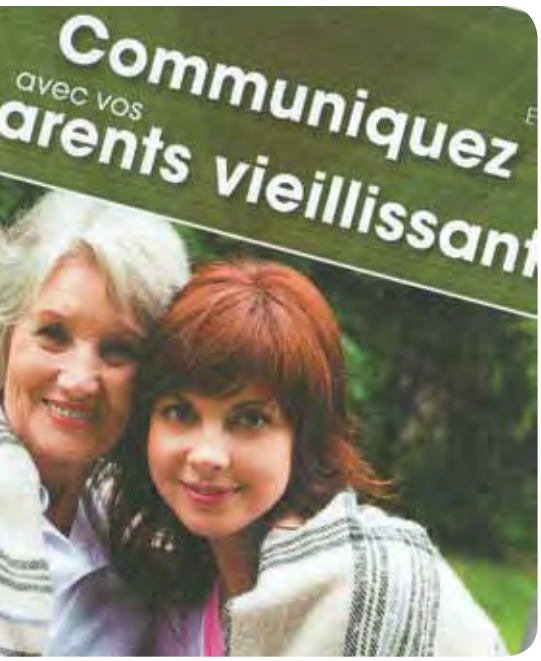

CHOIX DE NOUVEAUTÉS DE MICHELINE ALOI

Titre : *Mes plus belles histoires de lutins*
Auteur : Sabine Carayon, et plusieurs autres
Éditeur : Hemma

Résumé :

Qui se cache derrière cette fougère? Quelle est cette ombre qui se faufile derrière ce champignon? N'as-tu pas aperçu un petit chapeau pointu derrière cette jolie fleur?

Ouvre ce beau recueil de contes, et découvre un univers minuscule blotti au cœur de la forêt. Lutins coquins et fées lutines t'invitent à rejoindre leur joyeuse farandole d'histoires narrées avec humour et illustrées avec tendresse.

Titre : *Communiquez avec vos parents vieillissants*
Auteur : Dick Edwards
Éditeur : Broquet

Résumé :

Idées et points de vue pour nous aider à faire ce qu'il y a de mieux pour nos parents vieillissants. C'est comme une conversation franche avec un véritable ami. Peu importe à quel point les circonstances sont difficiles ou combien le voyage est douloureux, avoir des parents âgés est un privilège, un cadeau. Ce livre nous rappelle que « bien finir » fait partie de la vie... et il nous aide à aller de l'avant dans ce voyage.

PROGRAMME SAC-ADO

Le programme Sac-ado s'adresse aux jeunes de la première secondaire. Il vise à les inciter à fréquenter leur bibliothèque municipale et à les encourager à développer ou à maintenir leur intérêt pour la lecture. En s'abonnant pour une première fois ou en renouvelant son abonnement à la bibliothèque, chaque jeune recevra, sur présentation de sa carte d'étudiant, un sac contenant une revue et un roman. Les quantités sont limitées.

Renseignements :
450 974-7111, poste 101.

AGENDA DES ORGANISMES

CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES

LES PLAISIRS D'HIVER

Jusqu'au 13 mars 2011 aura lieu la dixième édition de la campagne Plaisirs d'hiver. Lancée par Kino-Québec dans le cadre du programme gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie, cette campagne invite toute la population à profiter de l'hiver en étant physiquement active. Ainsi, les organismes régionaux impliqués dans la promotion de la santé (MELS, ASSS des Laurentides, CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes) vous invitent à braver la température et à aller jouer dehors.

Redécouvrez le plaisir des batailles de boules de neige, du patin extérieur, des glissades sur tubes, etc. Profitez de l'occasion pour vous initier au ski de fond, à la raquette ou encore à la trottinette des neiges.

Consultez l'horaire des patinoires extérieures de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à la section Loisirs, culture et vie communautaire de cette édition de votre bulletin municipal, et visitez le site officiel des Plaisirs d'hiver, le www.mels.gouv.qc.ca/plaisirshiver, pour connaître la liste des fêtes familiales ou événements organisés dans le cadre de cette campagne. Plusieurs trucs et astuces y sont également présentés afin que vous puissiez profiter pleinement de l'hiver.

HABITAT POUR L'HUMANITÉ

Sous la présidence d'honneur de M. Simon Farsa, Habitat pour l'humanité, région des Deux-Montagnes, tiendra la 5e édition de sa Dégustation de vins et fromages. Ce grand événement, qui vise à amasser des fonds, aura lieu le vendredi 8 avril 2011, à la salle communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Habitat pour l'humanité, région des Deux-Montagnes, est un organisme à but non lucratif d'inspiration chrétienne, qui construit, avec ses bénévoles et ses partenaires, des maisons simples, convenables et abordables dans la MRC des Deux-Montagnes. Ces maisons sont ensuite vendues, sans faire l'objet d'un profit et sans intérêt, à des familles de travailleurs et de travailleuses à faible revenu.

La grande famille d'Habitat pour l'humanité international, qui œuvre dans cent pays, a construit plus de 300 000 maisons à ce jour. Habitat pour l'humanité, région des Deux-Montagnes, a été reconnu officiellement en 2007 comme la 72e filiale au Canada et la deuxième au Québec.

Pour plus d'information, communiquez avec l'organisme, au 514 842-7007, poste 5, ou visitez son site Internet, au www.habitatrdm.org.

Habitat pour l'humanité
région des Deux-Montagnes

INSCRIPTIONS POUR LA PREMIÈRE COMMUNION ET LA CONFIRMATION

Vous aimeriez que votre enfant puisse vivre un sacrement? La paroisse Sainte-Marie-du-Lac est en période d'inscription pour la première communion et la confirmation. Visitez le www.maparoisse.info afin d'en savoir plus sur la démarche proposée par votre paroisse, ou téléphonez au 450 473-9877.

CLD MRC DEUX-MONTAGNES

Séance d'information gratuite

Assistez à une séance d'information gratuite du CLD de la MRC Deux-Montagnes portant sur le démarrage d'une entreprise, le 3e mercredi du mois, de 13 h 30 à 16 h. Une excellente occasion d'en apprendre davantage sur le lancement d'une entreprise! Réservez sans tarder, au 450 472-1502, poste 221.

Centre local de développement de la MRC Deux-Montagnes
1, place de la Gare, bureau 304
Saint-Eustache (Québec) J7R 0B4
www.clddm.com

HYPERTENSION ! A NE PAS PRENDRE AVEC UN GRAIN DE SEL!

Au Canada, un adulte sur cinq souffre d'hypertension artérielle (HTA) et près d'un adulte sur deux a un taux élevé de cholestérol, sans nécessairement le savoir. Sans traitement, ces problèmes peuvent augmenter le risque de développer des maladies cardiovasculaires amenant des complications aussi sérieuses que la crise cardiaque ou l'accident vasculaire cérébral (AVC). Des changements en ce qui concerne vos habitudes de vie peuvent réellement améliorer votre santé.

Pour prendre conscience du pouvoir que vous avez en ce qui a trait à la prévention ou au contrôle de l'HTA ou d'un taux élevé de cholestérol, venez rencontrer les intervenantes du programme SMASH dans le cadre d'ateliers interactifs gratuits, qui se tiendront au CLSC Jean-Olivier-Chénier de Saint-Eustache, de janvier à mai 2011.

Différents thèmes seront abordés, tels que les facteurs prédisposant à l'HTA et à un taux élevé de cholestérol, les risques pour votre santé, les stratégies pour prévenir ou contrôler ces maladies et les aliments à privilégier. Vous aurez également droit à de l'information sur la lecture des étiquettes nutritionnelles et à des conseils en activité physique.

Pour connaître les horaires ou pour réserver votre place, communiquez avec Nathalie Demars, infirmière clinicienne du programme SMASH, au 450 475-7938, poste 5426.
** Les inscriptions sont obligatoires.*

DANSE EN COEUR

Déterminé à égayer le cœur des amateurs de danse en ligne en leur offrant des soirées formidables, l'organisme à but non lucratif Danse en Cœur vous invite à participer à ses cours et à ses soirées. Vous aurez ainsi l'occasion de bouger, de danser et de faire connaissance avec l'équipe dynamique de l'organisme, le tout dans une ambiance des plus conviviales. Les activités ont lieu au centre communautaire, au 99, rue de la Mairie, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Animée par Lyne Lefebvre et son équipe, la session hivernale de 15 cours a débuté le 12 janvier dernier. Cependant, vous pouvez encore vous inscrire, en communiquant avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 (en soirée), ou avec Colette Lecompte, au 450 491-5774 (en soirée). Vous pouvez aussi joindre l'organisme par courriel, à l'adresse suivante : danseencoeur@videotron.ca.

La carte du citoyen est obligatoire pour participer aux cours, mais elle n'est pas requise pour les soirées et les soupers. Vous pouvez vous la procurer à la bibliothèque ou au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-lac.

Notez que les prochaines soirées dansantes auront lieu le 5 février et le 5 mars 2011. Vous pourrez vous procurer vos billets sur place. Le souper de fin de session de l'organisme se tiendra le 30 avril 2011. Le nombre de places étant limité, on vous invite à réserver votre billet.

51e GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Tu veux te joindre à un groupe de jeunes qui partagent tes intérêts?
Tu veux relever de nouveaux défis?
Tu veux réaliser des projets formidables?

Pour apprendre, développer et socialiser...
Les scouts du Lac des Deux-Montagnes ont hâte de te rencontrer!

Chez les scouts du Lac des Deux-Montagnes, les jeunes de 9 à 18 ans bougent et ne s'ennuient pas!
Essai gratuit!

Inscription à l'année.
Information : Gaétan Morin
Téléphone : 450 491-2551
Courriel : groupescoutldm@gmail.com

FAITES LE PLEIN D'AIR AVEC LE CLUB OPTIMISTE

Le Club optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous invite à sa Journée plein air, qui aura lieu le 19 février 2011, au bout de la 44e Avenue, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Le prix est de 12 $ pour la journée (souper compris), et de 6 $ pour ceux qui préfèrent se joindre à nous en fin de journée seulement, pour déguster un bon spaghetti.

Amateurs de pêche sur glace, comme d'habitude, nous vous y attendons en grand nombre! Bienvenue à tous! Pour plus d'information, contactez Mario Galimi, au 514 519-6522, ou Daniel Lévesque, au 450 491-0704.

ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Inscriptions

Inscriptions du 7 février au 25 mars 2011, au centre communautaire, 99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Carte du citoyen valable requise.
Renseignements : 514 337-0404.

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche de jeunes de 8 à 14 ans pour participer à son atelier de confection de cartes de souhaits brodées. Les jeunes pourront présenter leurs œuvres au concours artisanat jeunesse du Cercle de fermières.

Date limite pour les inscriptions :
le 3 février 2011
Dates et heures des cours :
les 5, 12 et 19 février 2011, de 9 h à 11 h
Coût :
gratuit

Pour en savoir plus, communiquez avec Mme Brigitte Allevato, au 450 472-7454, ou avec Mme Ginette Lalonde, au 450 491-7592.

DANSE DE L'AMITIÉ

Les activités de l'organisme ont commencé le 10 janvier dernier par une journée portes ouvertes. La session de cours a été lancée, quant à elle, le 17 janvier. Danse de l'Amitié vous invite à venir danser avec ses membres dans une ambiance amicale. En effet, il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cours de danse en ligne. Chaque cours est offert avec une période d'exercice gratuite de 30 minutes. Notez que la carte du citoyen est obligatoire pour les cours offerts les lundis, jusqu'au 2 mai, aux heures suivantes :

- de 10 h à 11 h 30 pour les débutants;
- de 12 h 45 à 14 h 15 pour les intermédiaires;
- de 19 h 30 à 21 h pour les débutants-intermédiaires.

Participez, un samedi par mois, aux soirées de danse en ligne de l'organisme. La prochaine est prévue le 26 février. La carte du citoyen n'est pas obligatoire pour ces soirées. Les activités de Danse de l'Amitié ont lieu au centre communautaire, au 99, rue de la Mairie. Elles sont animées par la professeure Diane Degré et son équipe, qui ont préparé pour vous un excellent programme de danse.

Pour information, contactez Jean-Claude (450 473-8247), Louise (450 623-0241) ou Jackie (450 623-0230).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS 2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (un formulaire à remplir par enfant)

N° de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom de l'enfant : _____

Adresse : _____ Téléphone: _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

RÉPONDANT

Prénom et nom : _____

Téléphone domicile : _____ Travail : _____ Cellulaire : _____

INSCRIPTION (cochez)

À LA SEMAINE 50 $

OU À LA JOURNÉE (15 $ par jour)

Lundi 28 février	Mardi 1er mars	Mercredi 2 mars	Jeudi 3 mars	Vendredi 4 mars
Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde
am pm	am pm	am pm	am pm	am pm

Total des coûts (camp) : _____$

DÉPART DE L'ENFANT DU SERVICE DE GARDE (cochez)

Par lui-même Autre personne autorisée : _____

CHOIX D'ACTIVITÉS OPTIONNELLES Préalable : être inscrit au camp à la semaine ou à la journée (cochez)

Lundi 28 février : Atelier Cosmodôme **14 $**

Mardi 1er mars : Circambule - théâtre de marionnettes **16 $**

Mercredi 2 mars : Le club des petits débrouillards **14 $**

Jeudi 3 mars : Sortie Amusement Action Directe **27 $**

Vendredi 4 mars : Complexe aquatique Saint-Eustache **inclus**

Total des coûts (activités) : _____$

TOTAL DES FRAIS À PAYER

Camp _____ $ + Activités optionnelles _____ $ = Total à payer _____ $

Le chèque doit être libellé à l'ordre de la « Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac » et il doit accompagner le formulaire d'inscription.

AUX FINS D'IMPÔT

Nom du payeur : _____

Adresse : _____

N° d'assurance sociale : _____ N° de carte du citoyen : _____

FICHE DE SANTÉ DE L'ENFANT

Maladies, allergies, particularités médicales ou malaises à signaler : _____

Autres : _____

_____

_____

Nom de la personne à joindre en cas d'urgence : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

En signant la présente, j'autorise la direction du camp à prodiguer à mon enfant tous les premiers soins nécessaires. Si la direction du camp le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance, ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de me joindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie et l'hospitalisation. Je reconnais également qu'en cas d'urgence le consentement aux soins médicaux n'est pas nécessaire si la vie de mon enfant est en danger ou son intégrité menacée et que le consentement ne peut être obtenu en temps utile. J'autorise également le camp à utiliser ou à permettre d'utiliser, à des fins publicitaires, dans les brochures, revues, journaux, Internet ou autre outil de communication, du matériel photographique ou cinématographique sur lequel apparaît mon enfant et qui a été réalisé durant son séjour au camp. Tout matériel utilisé demeurera la propriété du camp.

Signature du répondant : _____ Date : _____

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Service des communications et relations avec les citoyens :	poste 109
Cabinet de la mairesse :	poste 144
Direction générale :	poste 144
Service du greffe :	poste 211
Service de l'urbanisme :	postes 120,122 et 212
Service de taxes :	poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 974-7111

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :	postes 145,146,148 et 149
Chalet parc municipal :	450 623-8858

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 623-5798

POLICE RÉGIONALE	450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES	450 473-2730
URGENCES	911

PROCHAINE PARUTION : MARS 2011
Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Diane Lajoie, responsable des communications, à l'adresse d.lajoie@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca avant le 4 février 2011.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Diane Lajoie, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Révision des textes, conception, infographie
Dinamik Studio Six

Impression
Imprimerie des Pins

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6 200 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Ville de **Sainte-Marthe-sur-le-Lac**